CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente détaillées ci-dessous régissent les relations contractuelles entre tout utilisateur du site www.marcoservices.fr , édité par l'auto-entreprise MarcoServices, dont le siège social est situé à Saint-Pardon-de-Conques 33210 proche de Langon, immatriculée comme profession libéral auprès de L'URSAFF de Bordeaux, SIREN 535084255. L'auto-entreprise peut être jointe par e mail en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page d'accueil du site www.marcoservices.fr . Ci-après le « Vendeur » ou la «Société ». **PREAMBULE** Le Vendeur est éditeur de produits et de services à destination de consommateurs, par l'intermédiaire de son site Internet www.marcoservices.fr. La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur le site susmentionné. L'activité de la société y est présentée et explicitée de même que la destination des produits vendus à des consommateurs (cf. art. L111-1 code de la consommation).
Article 1 : Objet Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits proposés par le Vendeur. Le contrat définit les obligations des parties (Vendeur : livrer le bien, Acheteur : payer le prix) – en vertu de l'obligation d'information imposée par l'art. L111-1 c. de la consommation.
Article 2 : Dispositions générales
Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits, effectuées en magasin et sur les sites Internet de la Société, qui sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.marcoservices.fr. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions. **Article 3 : Suprématie** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux relations commerciales que l'auto-entreprise MarcoServices entretient avec ses clients pour la vente en ligne. Elles s'appliquent ainsi à tout client effectuant un achat en globalité sur le site internet marcoservices.fr et se faisant livrer directement. Toute dérogation à ces conditions résulte d'un accord contractuel ou de conditions particulières de vente pour certains produits. Toute commande emporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions et sa renonciation à toutes stipulations qui pourraient être reproduites sur ses propres commandes ou sa propre correspondance sauf dérogation écrite de MarcoServices. Les CGV applicables

sont celles en vigueur au moment de la commande. **Article 4 : Commandes** La disponibilité des produits ainsi que le délai de livraison sont affichés sur le Site, sur chaque fiche produit. MarcoServices se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour tout motif légitime, et plus particulièrement en cas de problème d'approvisionnement, ou en cas de difficulté concernant la commande reçue. Au moment de la commande, le client est averti que les pièces détachées sont disponibles minimum trois mois après l'achat. **Article 4.1 : Déroulement de la conclusion d'un contrat en ligne via le site marcoservices.fr** Lors de la première commande par Internet, tout client recevra automatiquement une facture en ligne. Aucune commande et/ou envoie sera effectué si la commande n'est pas payé dans son intégralité. **Article 5 : Prix** Les produits sont vendus dans la mesure de leur disponibilité en stock au moment de la commande, aux prix en vigueur tels qu'indiqués au barème de prix de MarcoServices, exprimés en Euro, au jour de la commande. Sauf stipulation contraire, les prix sur mes promo flash, catalogues du site internet, et les tarifs peuvent être modifiés sans préavis dans le cadre des réglementations en vigueur. Sauf mention particulière, les prix figurant sur nos accusés de réception de commande sont fermes et non révisables. Toute erreur de facturation devra être signalée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quatre jours de la date de la facture. De convention expresse, seule fait foi la facture numérotée et éditée par MarcoServices, quels que soient les documents qui auraient pu être remis préalablement. Les moyens de paiements acceptés sont indiqués sur le site internet. La durée de validité d'un avoir émis par MarcoServices est de 6 mois à compter de sa date de création. Pour pouvoir utiliser un avoir MarcoServices, l'original de cet avoir devra être présenté. **5.1 Conditions de paiement** Les produits sont payés en intégralité lors de la commande, sauf si MarcoServices vous propose par écris lors d'un mail la possibilité d'effectuer un paiement en plusieurs fois. Si acompte accordé par MarcoServices, celui-ci sera d'un minimum de cinquante pour cent du prix de vente. **5.2 Fonction du retard et défaut de paiement** Tout dépassement des délais de règlement entraînera la suppression de l'encours. A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites. De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. La régularisation d'un chèque revenu impayé engendra automatiquement des frais de pénalité d'au moins 50€. En cas d'impayé, et huit jours après une mise en demeure adressée par simple lettre recommandée à l'acheteur par MarcoServices. Le client recevra une facture majoré de 15% remis par un huissier de justice ainsi que les frais d'huissier d'un montant de 354€ en supplément de la majoration de la facture. Celui-ci pourra considérer le présent contrat comme résolu de plein droit et exiger la restitution des marchandises sans qu'il y ait lieu de recourir à une action judiciaire. Dans ce cas, les sommes versées à MarcoServices lui resteront

acquises à titre d'indemnité. Il en sera de même, sans mise en demeure préalable, en cas d'insolvabilité certaine du débiteur, et notamment de mise en règlement judiciaire ou en liquidation de biens. De convention expresse et sauf report sollicité par l'acheteur et accordée par MarcoServices, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera en application de la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux sera égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur le jour de la livraison. Dans le cas ou le vendeur serait contraint de réclamer le paiement de ces factures, même par simple lettre recommandée, une indemnité minimale fixée à 15% du montant de la créance sera due par le client, à compter de la date d'exigibilité de la facture, à titre de clause pénale irréductible et forfaitaire. **Article 6 : Paiement - 6.1. Paiement comptant - 6.1.1 Paiement pour les commandes** Pour toutes commandes MARCOSERVICES accepte les moyens de paiement suivant : - Par carte bancaire : Carte Bleue, Visa, Mastercard – Par virement bancaire – Par chèque uniquement à domicile. **6.2. Paiement en plusieurs fois - 6.2.1. Paiement en plusieurs fois avec Klarna depuis STRIPE** Si vous payez votre commande en plusieurs fois, vous acceptez les conditions générales du paiement avec Klarna. **6.2.2. Acompte pour commande** Dans le cadre d'une commande à domicile, il sera possible de régler un acompte via les modes de paiement proposés sur la page paiement, cet acompte pourra être jusqu'à la moitié du montant total de la commande. Le montant restant dû sera à régler lors de la livraison au domicile. **6.2.3 Validation de commande** Une fois le paiement effectué sur marcoservices.fr, la commande est enregistrée, vous recevez alors une confirmation de commande par email, sur l'adresse e-mail renseignée. MarcoServices se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Dans le cadre de la lutte contre la fraude, MarcoServices peut vous demander de justifier votre identité. Dans ce cas, le traitement de votre commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. À défaut de réception de ces justificatifs ou en cas de réception de justificatifs jugés non conformes, la commande pourra être annulée. **Article 7 : Livraison et Transport** MarcoServices livre le bien au plus tard trente jours après la conclusion du contrat. En cas de manquement de livraison dans ce délai, le client peut résilier ce contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Vous êtes automatiquement prévenu par mail ou par téléphone/SMS de la livraison à votre domicile. **Article 8 : Réserve de propriété** Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. **Article 9 : Garantie commerciale** Notre matériel est garanti un an pièces retour atelier sauf

indication contraire notifiée sur la facture à l'exception des batteries garanties 6 mois. Seuls les produits vendus par MARCOSERVICES dans la période, et vérifiés comme défectueux, donnent lieu à un échange ou une réparation. En aucun cas cet échange ne pourra prolonger la durée de la garantie de l'ensemble du matériel. Le SAV se réserve un délai de 48 heures maximum pour constater la panne décrite. Le SAV procédera à un retour fournisseur pour réparation du produit défectueux. Toute panne non constatée par notre technicien pourra éventuellement entraîner une facturation de la maind'œuvre suivant un forfait demi-horaire. La garantie est exclue si la matière ou la conception défectueuse provient de l'acheteur, si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention sur le bien effectué sans autorisation, si le fonctionnement défectueux provient de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur, si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure. Les paramétrages ou configurations de matériel, les installations de logiciels ou de systèmes d'exploitation ne sont pas pris en charge par la garantie et pourront entraîner une facturation de l'intervention. Tous les éléments nécessaires (licences et CDs originaux) devront être fournis par le client. La garantie ne peut s'appliquer en cas d'utilisation anormale (choc électrique, overclocking, …), de négligence, de modification non effectuée par nos soins, d'accident et de problèmes causés par les logiciels. Tout produit doit être systématiquement retourné complet dans son emballage d'origine accompagné de sa facture. Tout matériel retourné sans son emballage d'origine et ses accessoires sera soumis à la facturation d'un forfait de 50 € TTC. Tous les produits couverts par une garantie constructeur dès la première année (sur site pour les écrans, les ordinateurs portables et les onduleurs ou chez un réparateur agréé pour les imprimantes BROTHER, CANON, EPSON, HP, LEXMARK et SAMSUNG) ne seront pas repris en nos locaux. Nous nous engageons cependant à vous fournir toutes les coordonnées nécessaires à l'application de cette garantie. Cas particuliers des pannes au déballage pour les marques de portables (Asus-tek et MSI) et d'imprimantes (Epson, HP, Lexmark et Samsung) : Les produits doivent nous être impérativement retournés maximum 7 jours après la date de facturation accompagnée du numéro de dossier SAV obtenu auprès du fabriquant. Pour toutes les autres marques ou au-delà des 7 jours, il n'y a pas de panne au déballage et le SAV se fait en direct par les voies classiques auprès du fabriquant. Certains produits nécessitent le renvoi au constructeur par le client final d'une carte de garantie présente dans l'emballage desdits produits. La garantie contractuelle proposée par MARCOSERVICES est sous condition de renvoi de cette carte de garantie au constructeur dans le délai indiqué sur celle-ci après la réception du bien. MARCOSERVICES ne sera tenue à aucune indemnisation envers l'acheteur pour aucun préjudice direct ou indirect, tels que l'accident aux personnes, dommages et manque à gagner, ainsi que les éventuelles pertes de données sur les supports de masse. Notre garantie ne s'applique pas aux consommables (cartouches, cd-rom vierges, disquettes, souris, clavier, ventilateur, connectique, etc.). Compte tenu des modes de fabrication des écrans LCD, plasma, LED des défauts de pixels sont

souvent inévitables. Ils ne constituent des vices de fabrication que s'ils divergent des spécifications et tolérances annoncées par le constructeur. MARCOSERVICES n'est pas le producteur de tous les produits présentés, au sens de la loi n°98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux. MARCOSERVICES veillera à appliquer la garantie sur tout produit retourné dans les meilleurs délais. Toutefois, lorsque la réparation nécessitera le renvoi du produit au producteur, elle ne pourra être tenue pour responsable des éventuels retards du fait du producteur. Cette garantie ne s'applique pas si le numéro type ou de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible. Dans le cas de produits retournés par notre SAV et mis à disposition dans nos points de vente, ceux-ci seront tenus à la disposition de notre clientèle aux horaires d'ouverture habituels pendant une durée de 1 mois à compter de l'avis de mise à disposition. Passé ce délai les produits seront la pleine propriété de MARCOSERVICES. Les matériels non associés à une demande de RMA formulée auprès de notre SAV en bonne et due forme et valide seront systématiquement refusés. Sont exclus du champ d'application de la garantie : Les pixels défectueux et les défauts de colorimétrie des pixels, Les pannes résultant de la modification des caractéristiques d'origine du produit couvert, Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du produit protégé, ne nuisant pas au bon fonctionnement de celui-ci, tels que, par exemple, rayures, écaillures, égratignures, Les dommages causés par des virus informatiques, Les dommages causés par tout événement accidentel extérieur ou par une utilisation anormale du matériel (accident, malveillance, sabotage, fausse manœuvre, fluctuation anormale du courant hors normes, déficience d'alimentation électrique, incendie, inondation, foudre, cataclysmes naturels, chutes, chocs, non-respect des spécifications du constructeur, utilisation de périphériques, de consommables, etc.), les dommages causés par l'incendie, la foudre, la corrosion, le sel, ou par une source d'énergie inadaptée. Les dommages résultant d'une utilisation professionnelle commerciale intensive donnant lieu à une usure rapide (location des produits protégés, utilisation continue dans un lieu public, mining etc.). Les pannes résultant de l'oxydation, de la présence de sable et/ou d'eau, de poussière et plus généralement de tout corps étranger, de l'utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil. Les accessoires et les consommables (batteries lorsqu'elles sont amovibles, piles…) fournis d'origine ou dont le renouvellement est nécessaire, Les pannes et détériorations dues à des chutes, chocs ou mauvaises manipulations, Les interventions préventives telles qu'entretien ou révision, Les données et logiciels stockés sur le produit objet de la garantie, ou sur tout élément qui lui serait relié ou connecté. **9.1 - Extensions de garantie :** Vous pouvez bénéficier, selon les produits, d'extensions de garanties payantes au moment de votre achat. Si vous avez souscrit à une telle extension de garantie sur un ordinateur reconditionné, vous pouvez en profiter en nous contactant, si un ordinateur neuf, prendre contacte avec la marque. **9.1.1 - Avantages souscrits par l'extension de garantie sur le reconditionné** En cas de panne, pendant la durée de l'extension souscrite, votre produit sera réparé. La

réparation de votre matériel sera prise en charge par MARCOSERVICES sauf sur les cartes mères et batteries. Cette garantie ne peut en aucun cas réduire, supprimer ou se substituer aux garanties légales de conformité (Article L.217-3 et suivants du Code de la Consommation) ou des vices cachés de la chose vendue (Articles 1641, 1648 et 2232 du Code Civil). **9.1.2 - Avantages souscrits par l'extension de garantie sur le neuf** En cas de panne, pendant la durée de l'extension souscrite, votre produit sera réparé. La réparation de votre matériel sera prise en charge par la marque et selon leurs conditions.

Garantie légale UNIQUEMENT POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Lorsque le consommateur agit en garantie légale de conformité, il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois conformément à l'article L217-7 du code de la consommation. Le consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L211-9 du code de la consommation (si aucune de ces solutions n'est effective dans un délai d'un mois à compter de la date de la réclamation du consommateur, ce dernier peut exiger un remboursement). Le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien pendant vingt-quatre mois, sauf pour les biens d'occasions. Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, le consommateur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. **CONDITIONS DE GARANTIE POUR LES PRODUITS RECONDITIONNES :** La garantie varie entre 6 et 12 mois pour les ordinateurs fixes et portables, ainsi que les autres produits à partir de la date d'expédition (hors casse liée au transport). Sont exclus de la garantie, l'autonomie des batteries sur les tablettes et ordinateurs portables pour laquelle la garantie s'applique dans les 14 jours après réception. **Article 10 : Faculté de rétractation – UNIQUEMENT POUR LA VENTE A DISTANCE ET HORS EXCEPTIONS** Dans les conditions prévues par l'article L121-16 du code de la consommation et dans le cadre de la vente à distance, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la réception de la commande. Il dispose ensuite de quatorze jours suivant sa décision de se rétracter pour nous retourner le produit. Suivant l'article L121-20-2, le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en ont convenu autrement, pour les contrats de fourniture d'enregistrement audio ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur et pour les consommables. Le droit de rétractation ne peut être exercé sur les pièces assemblées à la demande de l'acheteur. L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Pour tout retour de marchandise, le client doit nous contacter à l'adresse sapv@marcoservices.fr. Le retour des marchandises s'effectue grâce au bordereau de rétractation disponible en annexe ci-dessous, aux frais, risques et périls de l'acheteur, et

dans tous les cas en expédiant la marchandise au siège. L'acheteur doit également en informer MARCOSERVICES en envoyant le formulaire de rétractation par message à sapv@marcoservices.fr. Le coût de renvoi du produit lorsque celui-ci, en raison de sa nature, ne peut être normalement renvoyé par la poste sera donné par notre service relation client. A titre indicatif, le prix est de 95€ TTC pour un colis de 10 à 40 kg. Aucun retour ne peut s'effectuer sans un accord. Dans le cadre d'une rétractation, les frais de transport liés au retour de la marchandise vers MARCOSERVICES restent à la charge et aux risques et périls de l'acheteur. Le droit de rétractation ne peut être exercé , dans les cas prévus par l'article L221-28 du Code de la consommation et notamment pour les produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que les pièces assemblées à la demande de l'acheteur, ou, les produits, qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement comme par exemple les cartouches d'encre ou les contrats de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés et ne pouvant être renvoyés pour des mesures d'hygiènes, de protection de la santé. **10.1** Conformément aux articles L.616 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : https://cnpmmediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 23, rue Terrenoire - 42100 SAINT ETIENNE ». **Article 11 : Réclamation et service après-vente** Pour tout retour de marchandise, le client doit contacter par courriel à sapv@marcoservices.fr. L'acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour, d'un délai de 4 jours pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez le vendeur. L'acheteur fait ensuite parvenir au vendeur l'élément ou les éléments qui lui semblent défectueux complets et dans leur emballage d'origine, sauf indication du vendeur. Les packs contenant plusieurs produits doivent être retournés dans leur intégralité avec leur emballage d'origine, même si seule une partie des produits est défectueuse (sauf indication contraire du vendeur). Tout retour de matériel pour incompatibilité de pièce(s) est exclu (sauf dans le délai de rétractation de 14 jours). Les étiquettes collées sur les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Si tel n'est pas le cas, l'acheteur ne peut bénéficier de son droit à réclamation. Un numéro de retour est nécessaire pour identifier les colis. Ce numéro doit apparaître de manière claire à l'extérieur du colis, près de l'adresse d'expédition précédée de la mention "SAV" en gros caractères. **Article 12 : Reprise des DEEE pour les particuliers** MARCOSERVICES reprend gratuitement les équipements électriques et électroniques usagés dont le consommateur se défait dans la limite de la quantité et du type de produits vendus. Le client doit contacter https://www.marcoservices.fr/recuperation-materiel-informatique.html. Le client doit contacter MARCOSERVICES avant la demande de récupération ; cela afin que l'enlèvement puisse se faire en respectant le planning de chacun. Vous

devez impérativement obtenir notre accord pour la récupération. Nous vous informons de : - L'obligation de ne pas jeter les DEE avec les déchets ménagers - Qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition – Des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans les EEE sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés par l'élimination des DEEE historiques grâce à l'écocontribution. **Article 13 : Propriété intellectuelle** Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite. **Article 14 : Protection des données personnelles** Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collections et utilisions ces données pour la réalisation du présent contrat. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion des impayés et des contentieux, à la gestion d'opération promotionnelle et à la gestion des avis. En saisissant votre adresse email sur notre site, vous pourrez recevoir des emails contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par la Société et/ou ses partenaires. Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos emails ou de contacter le webmaster du site. Vous pouvez également demander la limitation du traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dpo@marcoservices.fr. Votre demande devra stipuler vos nom(s), prénom(s) et numéro de client. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment lorsque les traitements des données personnelles mis en œuvre se fondent sur celui-ci. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection des données personnelles. **Article 15 : Attribution de juridiction** Toute contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une quelconque des dispositions des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, nonobstant la pluralité éventuelle de défendeur ou l'appel en garantie. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce Palais de la Bourse, 3 Pl. Gabriel, 33000 Bordeaux.